

COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 25 NOVEMBRE 2019**

Conseillers présents : Mme Martine GRECO -

MM. Francis GRAÖ – François GRECO – Antoine PES – Serge VASELLI –

Conseillers absents : MM. Bernard BATIFOULIER – Lionel VOGEL –

Conseillers représentés :

M. Henri COSENZA donne pouvoir à M. François GRECO -

M. Denis MALOSSANE donne pouvoir à Mme Martine GRECO -

Secrétaire de séance : M. Serge VASELLI -

Début de séance : 17 h 00

Fin de séance : 17 h 20

DELIBERATIONS

2019/43 BUDGET COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°02

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de procéder aux virements de crédits de 5 000 € en fonctionnement et de 12 500 € en investissement, comme présentés par Monsieur le Maire ;

2019/44 PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE (PDIPR)

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, demande l'inscription au PDIPR du « circuit des deux oratoires », tel que présenté par Monsieur le Maire ;

2019/45 MOTION POUR LE MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC DE L'OFFICE NATIONAL DES FORETS

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- réaffirme son attachement au régime forestier mis en œuvre dans sa forêt communal par l'ONF ;
- déplore la diminution continue des services publics en milieu rural qui hypothèque l'avenir de nos territoires ;
- soutient les personnels de l'ONF et demande au gouvernement : l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF, le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales, le maintien du régime forestier et la ré affirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF au service de l'intérêt général et des générations futures ;

2019/46 MOTION POUR LE GEL DE LA TAXE GENERALE SUR LES ACTIVITES POLLUANTES (TGAP)

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la motion présentée par le SYDEVOM pour le gel de la TGAP ;

2019/47 RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020 : FIXATION DE LA REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe la rémunération des agents recenseurs à : un forfait de 500 € par agent recenseur et à 0,52 € la feuille de logement distribuée ;

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

**N'ayant pas de communications ou d'informations diverses à transmettre,
Monsieur le Maire clôture la séance à 17 h 20**

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 26 novembre 2019

**Le secrétaire de séance,
M. Serge VASELLI**

